

Vos avantages

- * Vous pouvez **partager les coûts** liés à votre véhicule mais vous pouvez aussi **exonérer d'impôt** votre intervention déplacement domicile-travail
- * Le passager garde le droit à son **intervention déplacement** domicile-travail et peut, lui aussi, l'exonérer d'impôt !
- * En cas de problème exceptionnel avec votre covoitureur pour le trajet du retour, votre **retour est garanti!**
- * Les employés qui covoiturent ont une **place réservée dans le parking.**
- * Vous faites de nouvelles **rencontres** et découvrez de nouveaux collègues !

Le covoiturage est intéressant pour l'environnement et pour votre porte-monnaie, même à raison d'une fois



Liège Science Park



Contact: Martin Biot

mbi@taxistop.be—010/23.58.09

[Carpool](#)

[LIEGE science park](#)

TAXISTOP

Avenue du Douaire 6—1340 Ottignies

plaza.wallonie@carpool.be

010/23.58.01

www.taxistop.be

Covoiturage

Carpool plaza.be



Avec le Liège Science Park



Wallonie



Et si nous parlions

Le Liège Science Park porte une attention particulière à la mobilité de son personnel pour aller au travail.

En général, les trajets domicile-travail prennent une grande part de notre budget et de notre temps.

Une des solutions pour contrer ces inconvénients liés aux trajets domicile-travail est le **covoiturage**.



Le covoiturage a de nombreux avantages. Il a d'abord un avantage économique évident puisque vous pouvez non seulement partager les frais de déplacements, mais aussi bénéficier d'un avantage fiscal associé au covoiturage. Avec ce type de déplacement, vos trajets sont également plus écologiques et plus conviviaux.

L'économie annuelle
d'un déplacement
domicile-travail

de 25 km :
2.015 €

Votre économie

Si votre déplacement domicile-travail est de 25 km, votre coût annuel s'élèvera à :

25 km x 2 trajets x 220 jours ouvrables = 11.000 km
à 0,3456 €/km (prix du carburant, entretien, amortissement, etc.) = 3.801 €

Si vous covoiturez **avec une seule personne** à tour de rôle, tous les jours de la semaine, vous pouvez économiser :

près de 1.900 euros par an !
+ avantage fiscal de 115 euros !

NB : Vous pouvez aussi choisir d'introduire vos frais professionnels avec un montant fixe par km covoituré (en tant que passager ou chauffeur) dans votre déclaration d'impôts.

Vous voulez calculer combien vous pouvez économiser en covoiturage ? Rendez-vous sur www.carpoolplaza.be !

Indemnisation au chauffeur

S'il est impossible pour les covoitureurs de rouler à tour de rôle, Taxistop conseille au passager de donner une indemnisation kilométrique de 8 cents au chauffeur.



Carpoolplaza

La base de données de Carpoolplaza est un bon outil pour trouver un partenaire de covoiturage.

En vous rendant [sur le site dédié au LIEGE science park](http://www.carpoolplaza.be), vous pourrez vous inscrire dans la banque de données .

Il vous suffit d'indiquer sur le site les jours et les heures pour lesquels vous souhaitez covoiturer, et le système cherche pour vous les partenaires idéaux. Il ne vous reste plus qu'à prendre contact avec eux afin de définir le trajet commun.

